

◆ le Vote entre AMIS continue

Tout comme en juillet pour le vote du bureau, nous avons eu le droit à un véritable simulacre de vote pour la constitution des commissions du comité d'entreprise.

Cela a commencé par l'annonce des candidats car pour la plupart des commissions des salariés non élus pouvaient postuler ...mais sans faire un appel à candidature comment pouvions nous avoir des candidats autres que vos chers élus ? Pourquoi ce manque d'ouverture de la part de la direction ? Est-ce par manque de temps ou par ignorance ou par fainéantise ?... Bref, les listes des candidats ont été assez rapides CFDT, FO CFTC... Et assez répétitives !

Sous l'œil du RS CFDT chaque élu a complété studieusement son bulletin de vote. (ex : 17 membres pour la commission formation et

emploi, 14 membres pour la commission logement). Imaginez le suspens à chaque commission : FO, CFTC, CFDT ou CFDT, FO ou FO, CFDT... Un cirque de presque 4 heures, qui doit bien faire rire la direction.

Ah oui, n'oublions pas la commission égalité pro, un grand moment pour cette commission qui ne dispose que de 6 places. Nous demandons que les 8 candidats soient tous membres, donc un ajout de 2 places. A notre surprise les élus ont voté contre et n'ont accepté que 7 membres, la moitié seulement de la commission logement, allez comprendre... A croire que cette commission n'est pas très utile.

Pour finir durant ces élections nous avons demandé 3 interruptions de séance, afin d'engager le dialogue entre élus et de trouver des terrains d'entente. 2 ont été refusées, la première par le secrétaire et la seconde par la direction, les deux refus ont été soutenus par la majorité des élus. **Bel exemple de dialogue social de la part de ceux qui s'en vantent si souvent.**

◆ les vases communicants

Pour les salariés de St Cloud, SITA est un vieux contrat. Un contrat de plus de 20 ans, dont les équipes apprennent au retour de leurs vacances d'été que leur job part à Chambéry. Bonne nouvelle, ce sont des collègues de la même boîte ! Mais non enfin, ce n'est pas une mise en concurrence entre les sites. Vous voyez le mal partout...

La reprise du contrat se fera en moins de 3 mois afin que le client signe le renouvellement pour début janvier 2017. Joli challenge!

Le hic, vous le comprendrez bien, se situe surtout sur le devenir des équipes de St Cloud,

plus de 20 salariés, qui connaissent du bout des doigts ce contrat.

Ce système de vases communicants a été tellement bien expliqué par les managers, que les salariés ont perdu toute confiance. La direction a reconnu en séance que la communication avait été très mal gérée. Un exemple supplémentaire démontrant l'intérêt que porte la direction à communiquer avec les salariés. **C'est pour nous un total manque de respect envers ces personnes qui travaillent sur ce contrat, pour certains, depuis 18 ans.**

Enfin, les salariés souhaitent une réunion avec le DRH et Mr Bonnard. Nous espérons qu'ils seront entendus.



BREVES



Activités Sociales : On va arriver à 3 mois après les élections et les élus cherchent toujours comment ils vont organiser la transition du CE. L'appel d'offres pour choisir un nouveau logiciel est en cours de montage... Les élus CFDT admettent que c'est une situation bancale... Quel euphémisme ! Après un été sans pouvoir bénéficier de la billetterie, devons nous attendre janvier pour avoir un CE digne de ce nom ?



Chiffres - Effectifs :

L'exercice reste toujours compliqué pour la direction, en nous imposant un seul CE composé des 3 entreprises ATS, Cap-OS et Sogeti-France. Elle nous présente donc les chiffres par entreprise. Pour les chiffres globaux c'est plus complexe mais on apprend que l'INFRA remonte grâce à Sogeti France et non grâce à Cap OS qui est en baisse. Chez ATS tout va bien. Un fort turn-over chez Sogeti France, mais pas d'inquiétude un plan de recrutement est lancé pour début 2017.



Petit Couac : En début de séance, nous avons pressenti un début de rébellion ... La direction n'avait pas envoyé les documents avant la réunion. A l'unanimité, le report du point 10 a été demandé.

La direction refusera catégoriquement mais n'abordera pas le point par manque de temps...

A suivre... Au prochain CE de septembre, les documents seront-ils envoyés avant la séance ?



